

LYCEE PROFESSIONNEL VOLTAIRE

399, rue Bellini
30903 Nîmes cedex 2
04 66 28 76 76



REGLEMENT DE CONSULTATION LOCATION ENTRETIEN MAINTENANCE DE 3 PHOTOCOPIEURS dont 1 COULEUR

I) Identification de la personne publique :

Dénomination et adresse de l'établissement et du service acheteur :

LYCEE VOLTAIRE

Pouvoir adjudicateur : Madame la Provisoire, Mireille MATTEUDI

Comptable assignataire : M. l'Agent Comptable du lycée professionnel Voltaire, Gilles BELLET

II) Procédure :

Le marché est passé selon la procédure adaptée MAPA conformément aux dispositions de l'article 28 du code des marchés publics.

III) Objet du marché :

Cette consultation est lancée pour la passation d'un marché public à procédure adaptée, en application du Code de la Commande Publique, articles L2123.1 et R2123.1 et suivants. La prestation consistera en la mise à disposition de :

- Deux photocopieurs numériques monochromes en pédagogie.
Nombre annuel de copies par copieur : environ 200 000.
- Un photocopieur numérique couleur DDFPT
Nombre annuel de copies : 50 000 N/B + 40 000 couleur

Cette prestation comprend également :

- la livraison et la mise en service dans les locaux de l'établissement et la maintenance régulière de ces appareils de reprographie en respectant un délai d'intervention d'une journée au maximum.
- l'enlèvement du matériel à l'issue du marché.
- la formation des personnels de l'établissement habilités à utiliser le matériel et la fourniture de la documentation commerciale et technique en langue française relative aux appareils mis en location ainsi que leurs gammes d'accessoires.
- la location, l'entretien- maintenance et les pièces détachées
- La gestion des toners devra être automatisée.

IV) Allotissement :

Les prestations ne sont pas réparties en lot. La candidature doit concerner l'ensemble du lot. A défaut, elle sera automatiquement rejetée.

V) Durée du marché :

Celui-ci s'exécute sur une durée d'un an reconductible sans pouvoir excéder une durée totale de cinq ans. Le titulaire et la personne responsable peuvent mettre fin au présent marché à la date anniversaire de chaque période annuelle.

L'arrêt de l'exécution du marché est, dans ce cas, notifié avec un préavis de trois mois par courrier recommandé avec accusé de réception.

VI) Contact :

Tous les renseignements utiles peuvent être obtenus auprès de Mme VAL Cathia ou de M le Gestionnaire du lycée Voltaire ; tel 04 66 28 76 76 ; adresse électronique : gest.0301210c@ac-montpellier.fr

VII) Date limite de réception des offres et modalités de transmission :

Les offres devront être déposées sur la plate forme de l'AJI au plus tard le 12 juin 2021 à 17h.

VIII) Contenu des offres :

L'offre devra contenir l'acte d'engagement selon le modèle joint dûment signé par le candidat et le projet de contrat, conforme aux termes du présent cahier des clauses particulières également daté et signé.

IX) Critère de jugement des offres :

Les critères de jugement des offres sont :

- Prix : 50%
- Qualités techniques des matériels : 30%
- Qualité des services associés et Délais d'intervention : 20%

X) Délai de validité des offres :

Le délai de validité des offres est fixé à quatre- vingt dix jours à compter de la date limite de réception des offres.

XI) Contenu des prix :

Les prix sont réputés fermes et définitifs et comprendront la livraison et l'installation au plus tard le 31 août 2021. Le prix copie doit comprendre tous les consommables (à l'exclusion du papier), les pièces détachées, tambour, entretien, main d'œuvre, déplacement, prêt de matériel si immobilisation supérieure à 48h, intervention sous 24h.

Le loyer est ferme et non révisable pendant toute la durée du marché. Il sera versé trimestriellement à terme échu.

III) Mode de règlement :

Le règlement s'effectuera par mandat administratif avec virement dans un délai de 30 jours suivant la réception de la facture qui doit être déposée sur la plate forme CHORUS. Il ne sera versé aucune avance forfaitaire.

IV) Délai d'exécution :

La livraison des matériels doit être effectuée entre le 25 et le 31 août pour un démarrage du contrat le 01 septembre 2021. Les prestations devront être exécutées selon le calendrier d'intervention à convenir avec l'établissement.

V) Modalités de livraison :

Les frais de transport seront à la charge du titulaire (livraison franco de port et d'emballage),

Le transport, la manutention du matériel seront assurés par le titulaire ou sous sa responsabilité.

Le lieu de livraison est le lycée Voltaire, 1^{er} étage du bâtiment externat – salle des professeurs pour les 2 monochrome. RDC bâtiment hôtellerie pour le couleur.

Les horaires de livraison : De 6 h à 13h.

Contacteur M AZZIMANI 06 01 15 01 28

VI) Notification :

Le marché sera notifié au titulaire avant le 01 juillet 2021. Un avis d'attribution sera rendu public par publication sur le site www.aji-france.com.

A Nîmes, le 30 avril 2021.

Le Proviseur
Mireille MATTEUDI